

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Des nouveautés au parking de la Planta

Le système de péage du parking de la Planta vient d'être remplacé. La nouvelle installation reconnaît les plaques d'immatriculation, ce qui va simplifier la vie des usagers. Autre nouveauté : le parking offre 32 places de stationnement moto, avec la possibilité d'acquérir un abonnement moto.

Un nouveau système de péage a été installé au parking de la Planta. La nouvelle installation est équipée d'une reconnaissance par plaque d'immatriculation. Ainsi, les personnes disposant d'un abonnement n'ont en principe plus besoin de présenter leur carte aux bornes d'entrée et de sortie. La barrière s'ouvre automatiquement. Il faut néanmoins garder sa carte à portée de main, en cas de problème technique.

En cas de perte de ticket, il suffit d'introduire son numéro de plaque à la caisse et d'effectuer le paiement selon le temps effectif passé dans le parking. Enfin, il est également possible de payer son stationnement par carte bancaire, directement aux bornes de sortie.

Autre nouveauté, le parking offre désormais 32 places de stationnement réservées aux motos, avec un tarif différencié. Il est également possible d'acquérir un abonnement moto pour 40 francs par mois. Le formulaire de demande d'abonnement se trouve sur le site internet de Sion, à la page <https://www.sion.ch/stationnement/19889>.

Situé au cœur de Sion et à proximité des commerces, le parking de la Planta dispose de 552 places pour les voitures, 6 places pour les personnes à mobilité réduite, 9 places de recharge pour les voitures électriques et une place Mobility et 32 places pour motos. Le stationnement est gratuit durant la première heure, ainsi qu'entre 12h et 13h30, et toutes les fins de semaine du vendredi 17h au samedi minuit.

Sion, le 3 septembre 2024

Renseignements sur <https://www.sion.ch/stationnement> ou par mail à l'adresse parkingspublics@sion.ch